

Gougnies, le 18 septembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous accusons réception de votre envoi de ce 5 septembre 2012 qui a retenu toute notre attention.

La section locale du cdH de l'entité de Gerpinnes est particulièrement attentive à cette problématique.

Nous vous invitons, d'ailleurs à trouver en annexe copie du courrier qui a été adressé le 30 mars 2012 au Ministre Carlo DI ANTONIO en charge de cette matière ainsi que la réponse qui nous a été adressée le 9 mai 2012.

Comme vous pourrez le constater, la position du cdH. de Gerpinnes est claire et sans ambiguïté, soucieuse du bien-être de la population Lovervaloise et du maintien du caractère rural de notre commune.

Dans ce dossier, le Bourgmestre, Philippe Busine et les candidats cdH Lovervalois, Mmes Françoise Kindt-De Groote(Conseillère Communale) et Jacqueline Thirion ainsi que MM Philippe Marchal et Philippe Wautelet (Conseiller Provincial) sont vos atouts pour défendre les intérêts Lovervalois.

Heureux de votre engagement pour cette juste cause et de votre action citoyenne, je vous assure, au nom de la section cdH de l'entité, de mes respectueuses salutations.



Maurice Monnoyer